3º assemblée ordinaire du Conseil d'administration, le mercredi 27 mars 2024, à 19 h au Collège des Compagnons Salle Le Carrefour (A-112) 3643, avenue des Compagnons

SONT PRÉSENT.E.S:

M. Réal Jean Président

M. Louis Champoux Vice-président

M^{me} Suzanne Roy SecrétaireM. Daniel Laporte Administrateur

M. Jean-Luc Lavoie AdministrateurM. Jacques Pelchat AdministrateurM. Alexandre Perras Administrateur

M^{me} Diana Polovei Administratrice

II Y A QUORUM

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M^{me} Eloïse Gaudreau Conseillère en consultations publiques,

Ville de Québec

SONT ABSENT.E.S:

M^{me} Anne Corriveau Conseillère municipale, district de la

Pointe-de-Sainte-Foy

MmeAndréa GiguèreTrésorièreM.Marc LaporteAdministrateur

M^{me} Valérie Poirier Administratrice

Cinq citoyens.nes. sont présents.es.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Réal Jean ouvre la réunion à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réal Jean fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. Les modifications suivantes sont demandées :

- Ajout d'une 2^e période de questions pour le public (point 8)
- 1. Ouverture de l'assemblée

19 h 00

2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 02		19 h 02
3.	Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 28 février 19		
	•	Affaires en découlant	
4.	Période d'information de la conseillère municipale 19 h 1		19 h 10
5.	Périod	Période de questions et commentaires du public 19 h 15	
6.	Dossiers en cours 19 h 30		
	•	Réponse – résolution déneigement (discussion)	
	• Bilan des 16 traverses piétonnes identifiées par le CQPSF (suivi)		
	 Boisé des Compagnons (état de situation) 		
	•	Programme de mobilisation en sécurité routière	
	 Suivi sur l'analyse de la Ville pour une bibliothèque a 		Campanile
7.	Nouveaux dossiers 20 h 10		20 h 10

- Balade des éluEs
- Bornes de recharge pratiquement absentes du quartier
- 8. (Ajout) Période de questions et commentaires du public 20 h 15 9. Affaires internes 20 h 20
 - Correspondance (Craque Bitume)
 - Secrétariat (frais de secrétariat pour 2024)
 - Trésorerie (suivi et budget pour les rencontres de fonctionnement)
- 10. Communications politique éditoriale comité

20 h 30

- 11. AGA Adoption du rapport annuel, postes à combler
- 12. corrections au procès-verbal de l'AGA, ordre du jour et logistique 20 h 45
- 13. Divers
 - Campanile, comptoir postal et guichet automatique
 - Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée

21 h 00

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-17

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications mentionnées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 28 FÉVRIER 2024.

Les modifications suivantes sont demandées :

- Corriger la date du dépôt de la résolution pour les 16 passages piétonniers
- Organiser le document afin que la page des signatures ne soit pas orpheline.

M^{me} Suzanne Roy apportera les modifications au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-18

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée de M^{me} Diana Polovei, il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 28 février dernier avec les modifications proposées ci-dessus.

4. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Corriveau est absente. M. Réal Jean fait la lecture des notes qu'elle lui a fait parvenir :

Il y a une mise à jour fréquente de la page Facebook de M^{me} Anne Corriveau, notamment pour informer des travaux et entraves sur les rues dans le quartier.

- 6 mars : visite du centre communautaire de la Pointe-de-Ste-Foy (voir sur la page Facebook du Conseil de quartier).
- 14 mars : publication de photos montrant l'avancement des travaux de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier.
- Conseil d'arrondissement du 11 mars :
- Sommaire TM2024-062 : modifie les règles de stationnement sur la rue Pie XII (le nouveau règlement pour les pistes cyclables interdira le stationnement du 1^{er} avril au 14 novembre).
- Sommaire LS2024-029: versement de subventions aux organismes reconnus pour plus de 4400\$
- Sommaire A3DA2024-001: autorise la participation des quatre membres du conseil de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge aux Assises annuelles de l'UMQ du 22 au 24 mai 2024.
- 14 mars : atelier de participation citoyenne pour le projet de requalification de la Place Quatre-Bourgeois.
- 21 mars : <u>dévoilement des chantiers majeurs pour 2024</u> programme d'infrastructures. Pour le secteur SFSCP, ce qui est à souligner : Corridor Vélo Cité évolutif sur le boulevard Neilson, projet d'ouvrage d'art et consolidation à la plage Jacques-Cartier et plusieurs projets de réfection ou de réhabilitation d'égouts.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Q1 : Quelle forme prendra le Corridor Vélo Cité?
- R1 : M^{me} Éloïse Gaudreau mentionne qu'il y aura une séance d'information en ligne le 2 mai. Celle-ci sera enregistrée et disponible pour écoute différée. M. Réal Jean mentionne que l'information sera ajoutée sur la page Facebook.

6. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

• Résolution déneigement (discussion)

Une réponse a été reçue faisant mention de tous les moyens qui sont mis en œuvre par la Ville de Québec afin d'aviser les citoyens des opérations de déneigement. Cette réponse ne satisfait pas le Conseil de quartier, car il ne propose aucune solution pour les citoyens qui n'ont pas accès à internet. La Ville de Québec est toutefois sensibilisée à la problématique et ce dossier est clos.

Bilan des 16 traverses piétonnes identifiées par le CQPSF (suivi)

Voir bilan en annexe 1

Il reste donc 5 passages en attente de justification :

- 2) Avenue des Compagnons (à la hauteur de l'arrêt de bus)
- 5) Chemin Sainte-Foy (entre le parc Destor et le parc du Campanile)
- 6) Avenue McCartney (à la hauteur de Pélissier)
- 11) Rue de La Pérade (derrière le Maxi)
- 15) Boulevard Neilson (à la hauteur de l'avenue des Compagnons)
- Boisé des Compagnons (état de situation)

Le 11 mars, M. Jean-Luc Lavoie (membre du CA du conseil de quartier) a organisé pour des citoyens qui habitent à proximité du Boisé des compagnons une rencontre avec des représentants les responsables du boisé M. Christian Pleau (directeur du Centre de services scolaires (CSS) des Découvreurs), M. Maxime Pilote (directeur du Collège des Compagnons) et M. Stéphane Lapierre (président du CA du Centre de service scolaire des Découvreurs et président du Conseil d'établissement du Collège des Compagnons.

Plusieurs citoyens déplorent la détérioration des sentiers et s'inquiètent de la vocation du site et ont manifesté leurs inquiétudes à plusieurs niveaux. Heureusement, les responsables ont indiqué que le Centre de services scolaire (CSS)des Découvreurs a reçu le Boisé en donation. Par le fait même, il ne peut pas vendre le terrain à des promoteurs. Cela a été fait pour assurer la pérennité du Boisé.

En ce qui a trait à l'entretien des sentiers, M. Pilote s'est engagé à ce que les ressources matérielles du CSS viennent compacter le sol, ajouter du paillis et remplacer les panneaux d'indication abîmés. Ils ont assuré les citoyens que le boisé sera accessible à tous les citoyens.

Un canal de communication est maintenant ouvert entre les citoyens et le CSS.

• Programme de mobilisation en sécurité routière

La ville accepte la demande de subvention de 3000 \$ présentée par le CA du conseil. Le conseil de quartier est ouvert à recevoir les propositions d'action en lien avec les objectifs visés dans la demande M. Réal Jean communiquera avec Mme Valérie Poirier afin que le contenu de la demande de subvention soit envoyé à M. Alexandre Perras. M. Louis Champoux dressera un inventaire de ce qui a été fait dans les autres quartiers.

Suivi sur l'analyse de la Ville pour une bibliothèque au Campanile

Attendu que la Ville de Québec devait faire une étude en 2023.

Attendu que le dossier est en cours et qu'une annonce se fait toujours attendre.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-19

SUR UNE PROPOSITION DE M. RÉAL JEAN, APPUYÉE PAR M. LOUIS CHAMPOUX, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la Ville de Québec de faire part de l'état de situation de l'étude aux membres du Conseil de quartier.

7. NOUVEAUX DOSSIERS

Balade des éluEs

Il y aura une Balade des élu-es (conseils de quartiers et députés) le 2 juin et reporté au 9 juin en cas de pluie. Il s'agit d'une activité familiale ayant comme but de faire découvrir les points d'intérêt de nos quartiers en privilégiant la mobilité durable. Un parcours de 6 km. Cette année, quatre quartiers de Sainte-Foy y participent. Mme Suzanne Roy mentionne qu'il s'agit d'une organisation imposante. Il faut inviter les élu.e.s et s'assurer de leur présence, tracer un parcours, effectuer une demande de permis et s'assurer de la sécurité des cyclistes. Plusieurs prix de présence seront attribués. Les personnes suivantes ont confirmé leur participation : Mme Suzanne Roy et M. Alexandre Perras à l'accueil et M. Daniel Laporte s'est porté volontaire pour obtenir des commandites.

Bornes de recharge pratiquement absentes du quartier

Constat de la situation : il y a peu de bornes de recharge dans le quartier. Celles qui sont disponibles sont des bornes lentes. Les bornes rapides sont rares. Il y a quelques projets d'installations dans des commerces privés. Quelques bornes publiques sont disponibles: (Carrefour de la Pérade), Parc-O-Bus Legendre).

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Commentaire (1) : un citoyen mentionne qu'une application permet d'identifier les endroits où se situent les bornes de recharge.

9. AFFAIRES INTERNES

- Correspondance :
 - Craque-Bitume : demande d'appui pour une demande de subvention pour réaliser des ateliers de cuisine végane. Demande refusée puisqu'elle n'entre pas dans le mandat du conseil de quartier.
 - O Suite à un courriel de la ville sur un changement de date du 1^{er} mai au 1^{er} avril pour le stationnement sur des pistes cyclables, M. Réal Jean demande si ce sera applicable en 2024 ou 2025 car, ce n'est pas précisé dans la note. M. Jacques Pelchat précise que les panneaux de signalisation feront foi.
- Secrétariat :

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-20

SUR UNE PROPOSITION DE M. JACQUES PELCHAT, APPUYÉE PAR MME SUZANNE ROY, IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense de 125\$ pour payer la secrétaire de soutien lors de la tenue de chacune des réunions du conseil d'administration du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-21

SUR UNE PROPOSITION DE MME SUZANNE ROY, APPUYÉE PAR M. LOUIS CHAMPOUX, IL EST RÉSOLU d'effectuer le paiement de 125\$ (pour payer) à l'intention de la secrétaire de soutien, M^{me} Martine Gagnon. Le virement sera effectué par M^{me} Andréa Giguère.

Adoptée à l'unanimité

• Trésorerie : Mme Andréa Giguère étant absente, le solde du compte et les dépenses du mois de février ne sont pas disponibles.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-22

SUR UNE PROPOSITION DE M. JACQUES PELCHAT, APPUYÉE PAR DANIEL LAPORTE, IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense annuelle de 250\$ pour couvrir les frais de nourriture lors des rencontres de travail des administrateurs.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-23

SUR UNE PROPOSITION DE M. JACQUES PELCHAT, APPUYÉE PAR M. DANIEL LAPORTE, IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense de 150\$ pour couvrir les frais de nourriture de l'AGA qui se tiendra le 24 avril.

Adoptée à l'unanimité

10. COMMUNICATIONS - POLITIQUE ÉDITORIALE COMITÉ

Il n'y a pas de politique éditoriale pour la page Facebook. Mme Suzanne Roy aimerait améliorer l'image du quartier et en ce sens, il faudrait animer la page Facebook. Une politique éditoriale ferait en sorte que les règles soient connues de tout le monde. Mme Suzanne Roy mentionne que la page Facebook du conseil compte maintenant 595 membres.

Un comité éditorial sera mis en place : en plus de Mme Suzanne Roy, M. Jacques Pelchat, Mme Diana Polovei et M. Louis Champoux en font partie.

M. Alexandre Perras propose que le point « communications » devienne statutaire et qu'il apparaisse à l'ordre du jour de chaque réunion du CA du conseil.

11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Adoption du rapport annuel

Les membres du conseil de quartier ont reçu le projet de rapport annuel 2023 par courriel avant la rencontre afin d'en faire la lecture. Les coquilles ne sont pas discutées en conseil de quartier. Les membres sont invités à envoyer leurs commentaires et suggestions à Mme Suzanne Roy. M. Louis Champoux propose d'utiliser les formes complètes au lieu des formes abrégées. M. Marc Laporte propose d'ajouter la participation des membres du conseil dans les changements de zonage (ce commentaire a été envoyé par courriel à M. Réal Jean). M. Jean-Luc Lavoie mentionne certaines corrections qui sont notées par Mme. Suzanne Roy.

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-24

SUR UNE PROPOSITION DE M. LOUIS CHAMPOUX, APPUYÉE PAR M. DANIEL LAPORTE, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel avec les modifications qui ont été proposées.

Adoptée à l'unanimité

Postes à combler

Mme Andréa Giguère ne sollicite pas de nouveau mandat.

Mme Diana Polovei se représente.

- M. Alexandre Perras se représente.
- M. Real Jean quitte la présidence (décision à confirmer).
- M. Jean-Luc Lavoie se représente.
- M. Louis Champoux se représente.
- M. Marc Laporte souhaite céder sa place, mais pourrait se représenter si le conseil de quartier n'est pas complet.
- Ordre du jour et logistique

L'ordre du jour est présenté aux membres du CA du conseil de quartier

RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-25

SUR UNE PROPOSITION DE JACQUES PELCHAT, APPUYÉE PAR M. DANIEL LAPORTE, IL EST RÉSOLU d'adopter le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2024.

Adoptée à l'unanimité

Logistique:

- Mme Valérie Gauthier, directrice de l'école-Campanile sera présente pour nous faire connaître le projet d'agrandissement de l'école.
- M. Réal Jean s'occupera des achats de nourriture
- M. Réal Jean fera la présentation du rapport annuel (à faire : vérifier avec Mme Andréa Giguère si elle présentera la partie trésorerie).
- Mme Éloïse Gaudreau s'assurera d'un accès au projecteur (projection à faire à partir d'une clé USB).

12. DIVERS

- M. Réal Jean demande si un comptoir postal est prévu au Campanile: M. Jean-Luc Lavoie indique qu'un projet est en attente de confirmation.
- àVélo : la carte a été dévoilée, les stations àVélo s'arrêtent au quartier du Plateau. Les secteurs plus au nord ont été favorisés en 2024, mais il est quand même prévu éventuellement d'obtenir des stations dans Pointe-de-Sainte-Foy en 2025..
- Mme Éloïse Gaudreau mentionne que les élus municipaux seront au conseil de l'UMQ lors du prochain conseil de quartier (prévu le 22 mai) et propose de déplacer ce dernier au 14 mai (accepté).

13. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres se disent satisfaits de la rencontre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 07.

Procès-verbal rédigé par M ^{me} Martine (Champoux.	Gagnon, révisé par M [.] Réal Jean, Mme Suzanne Roy et M. Louis
M. Réal Jean, président	M ^{me} Suzanne Rov. secrétaire

ANNEXE

Bilan des traverses piétonnes au 27 mars 2024

Pour les demandes de traverses piétonnes concernant :

1-3 La rue des Compagnons à l'intersection rue Laudance

.

o L'intersection Laudance/Campanile est contrôlée par 4 arrêts. Le marquage jaune n'est pas conforme. L'arrêt à l'approche sud de l'intersection sera déplacé sur le gonflement pour rendre son positionnement conforme aux normes. Une ligne d'arrêt pourrait être marquée sur l'approche de la rue du Campanile au frais du propriétaire de la rue.

9 La rue Pélissier à l'intersection de Trémoy